

Réunion du bureau du Conseil de Quartier Faubourg Montmartre

Jeudi 17 juin 2021

Mairie du 9^e

Compte-rendu

Étaient présents : Nora Bourdeaux, Christine De la Noue, Sarah Derman, Thierry Durand, Jacqueline Lelièvre, Nicolas Lesbros, Bruno Sasson, Adrien Delapierre, Mariella Eripret (coordinatrice des conseils de quartier).

Excusés : Julia Cottin, Alexis Govciyan, Olivier Lambert, Ariane Lemieux.

1) Budget participatif

Retours sur la commission du 11 juin.

Liste des projets soumis au vote :

- Aménagement des abords et du hall du Conservatoire Municipal Nadia et Lili Boulanger
- Restauration de la Chapelle des Âmes de l'église Notre-Dame-de-Lorette
- Installation de Tableaux Numériques Interactifs (TNI) dans toutes les classes du 9^e
- Créer un nouveau lieu de vie et d'activité dans les locaux « YMCA Paris » 14 rue de Trévise
- Rénovation du terrain de basket-ball du square Montholon
- Ravalement et isolation du centre Valeyre & Rénovation et agrandissement du mur d'escalade

Projet en attente :

- Coopérative alimentaire, circulaire et solidaire dans le 9^e : cela dépendra de la réponse de l'appel à projet de la Ville de Paris sur l'alimentation durable auquel l'association a candidaté. Si la réponse est favorable, le projet ne pourra pas être déposé au Budget Participatif.

Note post-réunion : l'association ayant remporté cet appel à projet, la proposition ne peut pas être déposée au Budget Participatif.

Projets non retenus :

- Une cour nouvelle génération pour les écoles Buffault : ce projet ne peut pas être retenu car il est déjà prévu dans le budget d'investissement 2022 et la Mairie du 9^e ne souhaite pas favoriser une école plus qu'une autre dans le cadre du Budget Participatif.
- Parcours Sport Santé : compte-tenu de l'encombrement de l'espace public et plus particulièrement dans les espaces verts, ce projet ne peut pas être retenu.
- Embellir le quartier Bd de Rochechouart/Lallier/Violetleduc : non recevable car implique des aménagements lourds mais il pourra être déposé dans le cadre de la démarche « embellir votre quartier ».
- Piétonniser 1-12 bis, rue de la Victoire, inversion sens : idem
- Création de places de stationnement deux-roues : non retenu car entre temps les installations ont été faites dans le cadre de la mise en zone 30 du quartier.
- fauteuils ou bancs pour se reposer et bavarder un peu partout : sera réalisé en lien avec les conseils de quartier.
- Des purificateurs d'air intérieur dans les crèches : la Direction des Familles et de la Petite Enfance indique qu'au vu de l'absence de certitude concernant l'efficacité et l'innocuité des dispositifs proposés, il est recommandé de ne pas recourir à leur installation dans des établissements accueillant de très jeunes enfants.
- Des purificateurs d'air intérieur dans les gymnases du 9^e : idem
- Un skatepark pour le 9^e : sera mis en œuvre par la Mairie du 9^e place Adrien Oudain dans le cadre de la démarche « Embellir votre quartier ».

- Rénover l'église Sainte Cécile : projet dont le coût estimé dépasse largement la limite de 2 millions d'euros fixée pour chaque projet du BP.
- Rénovation du bassin de natation collège Condorcet : idem
- Serres éducatives au centre Valeyre : incompatible avec les structures existantes
- Des capteurs sonores dans les rues festives : engendreraient des coûts de fonctionnement importants.

Bruno Sasson a déposé au Budget Participatif Tout Paris un projet visant à équiper la police municipale de capteurs sonores. Si la commission parisienne le retient, les membres du CQ souhaiteraient pouvoir inviter les habitants du 9^e à voter pour ce projet via une communication de la mairie du 9^e.

2) Plan Local d'Urbanisme

Réunion publique de présentation du diagnostic du 9^e : mardi 11 mai à 18h30 en ligne.

PLU bioclimatique => comment adapter la ville aux changements climatiques, pour qu'elle reste vivable même lors des canicules qui seront de plus en plus fréquentes. Végétaliser partout où c'est possible, y compris sur les toits, planter en pleine terre, créer des courants d'air, réseau de fraîcheur par géothermie, éclaircir les revêtements pour limiter l'emmagasinement de chaleur, etc.

Diagnostic réalisé par l'APUR (Agence Parisienne d'Urbanisme) : <https://www.apur.org/dataviz/plu-diagnostic-territorial/>

Cahiers de support pour réaliser des marches exploratoires en autonomie (possibilité d'en faire imprimer en mairie en demandant à Mariella) : <https://www.caue75.fr/content/plu-marches-exploratoires-9eme-arrondissement>

Les contributions relatives au diagnostic peuvent être déposées sur idee.paris.fr **jusqu'au 16 juillet**.

3) Les voisins du 9^e

Emile et Annie sont invités à la réunion afin de présenter le projet de coopérative alimentaire, circulaire et solidaire.

L'association a vu le jour en mars 2020 en vue de reprendre la boutique Terra Gourma. Cela n'a finalement pas été possible mais une première boutique a pu ouvrir rue de Châteaudun, avec des produits venus de grossistes et le travail des bénévoles. La boutique a ensuite déménagé rue Saint-Georges avant de s'installer rue Bergère. L'ouverture a eu lieu le 10 mai. Il y a actuellement 190 membres, dont la moitié sont actifs, d'autres apportent un soutien financier. Trois emplois ont pu être créés, avec le statut d'auto-entrepreneur pour l'instant mais l'objectif est de mettre en place des CDI.

3 espaces : boutique, espace de vente, stock-réserve qui deviendra une salle d'ateliers (Recyclerie itinérante, repair-café, Accueillette du 9^e, do-it-yourself, etc.)

En tant que membre, il faut donner 3h de bénévolat par mois, ce qui permet de bénéficier de tarifs préférentiels. Mais tout le monde, même non membre, peut y faire ses courses.

Le projet déposé au budget participatif permettrait de réaliser des travaux.

L'association travaille sur la circularité : zéro plastique, vrac, moins d'emballage possible.

Deux entités juridiques séparées : Association ET SAS coopérative. On devient sociétaire et membre (1 part = 100€ ; ou 15€ quand on a peu d'argent). Tout l'aspect bénévolat est géré par l'association.

Besoins : visibilité ; communication (Paris Neuf ; page Facebook ; flyers chez les commerçants ; etc.)

4) *Comités interquartiers*

Jazz : événement dimanche 5 septembre

- Edition d'un livret sur le jazz dans le 9^e
- Parcours sur Django Reinhardt avec visite guidée
- Inauguration de la plaque Jazz-Hot au 14 rue Chaptal
- Concert de musique manouche au square d'Anvers

Eco9 :

- 19 septembre pendant les journées du patrimoine : lecture de poèmes, exposition de peintures à la Fondation Dosne-Thiers, en partenariat avec de nombreux organismes de l'arrondissement (bibliothèques, écoles, centre d'animation, etc.)
- fête des jardins et de l'agriculture urbaine le 25 septembre : animation jardinage ; partenariat avec Biocoop : animation sur le compost.

Artisans d'art : présentation d'ateliers d'artisans à l'hôtel Dosne-Thiers le 18 septembre.

Création d'un comité interquartier sur le patrimoine : immeubles de caractère, boutiques présentant un intérêt historique ou esthétique (Adrien Le Doré).

5) *Budget*

Le conseil de quartier valide le principe d'allouer une partie du budget à ces comités à hauteur de 500€ pour les événements à venir.

6) *Zone à trafic limité*

Une consultation a eu lieu sur le projet de création d'une zone à trafic limité dans le centre de Paris : <https://idee.paris.fr/consultation/zone-de-transit-limite-paris-centre/presentation/quel-futur-pour-la-circulation-de-transit-dans-le-centre-de-paris>

Résultats à venir.